

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 16 décembre 2016

Vœux de fin d'année

Le Conseil municipal adresse ses meilleurs vœux de santé et bonheur à l'occasion des fêtes de fin d'année. Que 2017 apporte joie, bonheur et santé à toute la population.

L'exécutif profite de remercier les citoyennes et citoyens pour la confiance accordée aux autorités communales depuis de nombreuses années.

Vice-maire

Lors de sa dernière séance de l'année le Conseil municipal a nommé M. Bruno Lemaitre, vice-maire pour l'année 2017.

Fermeture de l'administration communale

Durant les fêtes de fin d'année le bureau municipal sera fermé du lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier, réouverture le lundi 9 janvier 2017 selon l'horaire habituel.

Abonnements de ski pour les écoliers

Il reste quelques abonnements de saison pour les Bugnenets-Savagnières à l'administration communale. Pensez à venir retirer votre précieux sésame avant la fermeture du bureau pour les fêtes de fin d'année.

Bordiers autorisés

Le Conseil municipal tient à rappeler aux utilisateurs de la halle de gymnastique que l'accès à cette dernière n'est pas autorisé avec des véhicules. En effet, la rue des Pontins est interdite à la circulation, exception pour les riverains. Des contrôles seront effectués à l'avenir pour punir les contrevenants.

Test des sirènes

Le prochain test des sirènes sera effectué le mercredi 1er février 2017 entre 13h30 et 15h00. A partir de 2017, la sirène sera, dans un premier temps, enclenchée à distance puis en local. Ne soyez donc pas surpris par cette « répétition » !

Révision intermédiaire

La commission de vérification des comptes a procédé, le lundi 12 décembre dernier, à la révision intermédiaire sans avis préalable. Les comptes ont été trouvés en ordre.

Le Conseil municipal

Villeret, le 12 décembre 2016

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch